

**Mise en place du réseau thématique « Education** **»**

Compte tenu des défis actuels que représente l’éducation sur le plan humain et social, étant un pilier essentiel de la construction de la société, l’Agence Thématique de Recherche en Sciences Sociales et Humaines lance une compagne de concertation en vue de monter un réseau thématique dans le domaine de l’éducation, regroupant les acteurs du domaine, les institutions et structures concernées, et les experts spécialisés dans ce domaine. L’objectif est de développer un dispositif harmonieux de travail collectif de recherche pour répondre aux problématiques actuelles à la lumière des enjeux majeurs de l’éducation et de proposer des solutions efficaces et innovantes.

Dans ce cadre, l’Agence mène une opération de concertation scientifique auprès des experts, notamment des enseignants-chercheurs et des acteurs de ce domaine, pour soulever et identifier les défis et axes stratégiques les plus importants devant être abordés comme priorités éducatives et enjeux futurs.

L’Agence a l’honneur de vous inviter à soumettre vos propositions scientifiques à ce sujet avant la date du 5 octobre 2023, en vue de programmer et d’organiser un atelier national qui développera une plate-forme d’action et aboutira à l’installation d’un comité de réseau.

Une liste d’axes vous est proposée comme point de départ pour cette action collective.

**Axe1 :** **La gouvernance dans l’éducation**

• La gestion

• L’assurance qualité

**Axe 2 : La politique éducative**

• La charte éducative et les textes d’orientation

• La gratuité de l’école

• l’école privée

• L’école parallèle

• Le financement

• La gestion

**Axe 3 : Education et psychologie**

• La motivation

• L’échec scolaire

• La violence

**Axe 4 : La pédagogie**

• Les méthodes et les programmes d’enseignement

• L’évaluation

• Le manuel scolaire

• La professionnalisation

• La formation des enseignants

**Axe 5 : Les sciences de l’éducation**

• La philosophie éducative (objectifs et finalités)

**Axe 6 : Education et société**

• La participation des parents d’élèves

• L’ouverture sur les valeurs universelles

**Axe 7 : Les technologies de l’information**

• L’éducation technologique

• L’innovation technologique

• L’école intelligente

**Axe 8 : Le projet éducatif horizon 2050**

• Visions et perspectives

Nous vous prions de nous envoyer vos propositions et/ou commentaires à l’adresse mail [reseau.edu@atrssh.dz](mailto:reseau.edu@atrssh.dz)

Prière de consulter le décret exécutif n° 19-233 du 13 aout 2019 relatif aux conditions de création des réseaux thématique de recherche.